



TENNIS-CLUB
2735 Malleray-Bévilard

www.tc-malleray-bevilard.ch

PROCES-VERBAL

67^{ème} ASSEMBLEE GENERALE du jeudi 10 juin 2021

LIEU : Club-house – 19h00

Tractanda :

- 1) Ouverture et salutations
- 2) Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 août 2020
- 3) Rapport d'activités 2020
 - 3.1 du président
 - 3.2 équipes interclubs
 - 3.3 mouvement junior
- 4) Comptes 2020
 - 4.1 rapport de la caissière
 - 4.2 rapport des vérificateurs
 - 4.3 acceptation des comptes 2020, décharge à la caissière et au comité
- 5) Budget 2021
- 6) Admissions / démissions
- 7) Interclubs 2021 : composition équipes
- 8) Activités 2021: Fête du sport, tournoi interne, tournoi d'été, passeport-vacances, tournoi de Noël....
- 9) Élection du comité et des vérificateurs des comptes
- 10) Approbation des modifications des statuts du TCMB
- 11) Approbation du nouveau contrat du concierge
- 12) Divers : nouveau règlement pour les cartes partenaires, envoi électronique pour les prochaines cotisations et convocations aux assemblées générales ou extraordinaires, etc.

1. Ouverture et salutations

Le président ouvre la séance à 19h05 et salue toutes les personnes présentes à cette 67^{ème} assemblée générale.

Présents : 12 personnes selon la liste en annexe, soit le président et responsable juniors, Giancarlo Brambilla, le vice-président, Tobias Habegger, la caissière – secrétaire, Véronique Schenk, le responsable de la commission technique, Pierre-André Gertsch, le responsable sponsoring, Didier Peng, la secrétaire PV, Mandy Jobé, la membre adjointe, Sarah Peng, Arnaud Schindler, Jonathan Schindler, Yann Alves da Silva, Lucas Perrin, Cinzia Haibucher.

Sont excusés : Maël Perrin, Olivier Heimann, Pascal Chatelain, Thibault Wyss, Stive Houmard, Brigitte Eberli, Fabian Grosjean, Eric Schranz, Valérie Meier, Frédéric Brugger, Laura Chatelain, Simon et Vincent Affolter, Kevin Kaufmann, Loris Roth, Mireille Varrin, Alain Jobé, Mael Zaugg, Eric Bellavita, Louis Gafner, Mathieu Roulet, Gledis Kurti, Gautier Choffat, Melvin Schneider, Elisa Schnyder.

2. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 août 2020

Ce procès-verbal est à disposition toute l'année au club-house. Accepté avec un grand merci à la secrétaire.

3. Rapport d'activités 2020

3.1 du président / Giancarlo Brambilla

Le tournoi d'été du 19 juin 2020 avec 30 inscrits (+ celui des jeunes non-licenciés), ainsi que le passeport vacances (16 enfants y ont participé) ont eu lieu.

Cependant, la Fête du village, la semaine intensive avec adultes et le tournoi de printemps n'ont pas pu se faire.

3.2 équipes interclubs

Deux équipes actives en 2020, en 2^e ligue. Les interclubs ont débuté en retard à cause de la pandémie, vers fin août. Les deux équipes restent en 2^e ligue pour l'année en cours.

3.3 mouvement junior

Les cours proposés au sien du club sont dispensés à 33 jeunes et à un groupe de 7 adultes. Le club compte également plusieurs jeunes moniteurs, ce qui permet de recevoir, par ailleurs, des subventions supplémentaires.

4. Comptes 2020

4.1 rapport de la caissière / Véronique Schenk

Des copies des comptes sont remises aux participants et les différentes rubriques sont commentées.

Les comptes sont bons et ont été vérifiés par les deux vérificateurs. La caissière annonce que la dette hypothécaire a été remboursée totalement.

Total des dépenses :	CHF 32'527.99
Total des recettes :	CHF 38'080.05
Soit un bénéfice de :	CHF 5552.05

Comptes juniors :	CHF 7'104.50
Total des recettes :	CHF 8'216.00
Soit un bénéfice de :	CHF 1111.50

4.2 rapport des vérificateurs

Cinzia Haibucher et Pascal Chatelain (absent lors de cette présente AG) ont vérifié les comptes et les ont trouvés parfaitement en ordre en bien tenus. Un grand merci à la caissière. Cinzia Haibucher propose à l'AG de les accepter.

4.3 acceptation des comptes 2020, décharge à la caissière et au comité

Les comptes 2020 sont approuvés et tout est accepté à l'unanimité par un levé de main.

5. Budget 2021

Des copies du budget détaillé de 2021 sont distribuées et commentées.

Total des dépenses du budget :	CHF 40'740.00
Total des recettes du budget :	CHF 36'350.00

Pour le compte junior :

Total des dépenses du budget :	CHF 7'950.00
Total des recettes du budget :	CHF 8'000.00

La caissière ajoute qu'il manque encore le poste concernant les nouveaux terrains dans le budget. Elle explique également que la différence dans le budget des CHF 5'000 qui concernent Giancarlo (augmentation de son salaire) est justifiée, car les comptes sont stables.

Le budget 2021 est accepté.

6. Admissions / démissions

Nous avons reçu 6 démissions et accueilli 3 personnes actives + 3 membres soutien. A ce jour nous sommes 84 membres, juniors compris.

7. Interclubs 2021 : composition équipes

2 équipes engagées : celle de 2^e ligue actuelle + celle qui a fait une pause d'une année rejoue en 2^e ligue également.

8. Activités 2021

8.1 Inauguration des nouveaux terrains : prêt de CHF 100'000.00 pour cette réfection. Giancarlo Brambilla remercie Didier Peng et Tobias Habegger, car ils ont réussi à faire descendre la facture finale grâce aux travaux qu'ils ont effectués eux-mêmes. De plus, la FriJuNe (la fédération cantonale de tennis) a donné une subvention de CHF 5'000 et le fonds du sport pourrait donner 22% des 100'000, mais pas encore de réponse claire actuellement.

Date d'inauguration fixée au week-end du **19 septembre** (jour de la finale du tournoi interne aussi) ou alors dimanche 20 septembre si le temps n'est pas de la partie. Inviter les autorités.

8.2 Fête du sport : **samedi 25 septembre**. S'annoncer auprès de Giancarlo pour venir aider (déjà quelques inscrits à ce stade).

8.3 Tournoi interne : cf, point 8.1

8.4 Tournoi d'été : 6 jeunes / 3 âgés / 1 personne en R3R5

8.5 Passeport-vacances

8.6 Tournoi de Noël

9. Élection du comité et des vérificateurs des comptes

Le comité est remercié pour son travail et est reconduit pour l'année 2021.

Composition du comité :

Président : Giancarlo Brambilla

Vice-président : Tobias Habegger

Caissière et courrier : Véronique Schenk

Technique : Pierre-André Gertsch

Sponsoring : Didier Peng

PV : Mandy Jobé

Membre adjointe : Sarah Peng

Pascal Chatelain démissionne de son poste de vérificateur de compte, mais sa fille Laura Chatelain reprend cette tâche.

Vérificateurs de comptes : Cinzia Haibucher et Laura Chatelain.

Le comité ainsi que les vérificateurs de compte sont élus à l'unanimité par un levé de main.

10. Approbation des modifications des statuts du TCMB

Le président demande à Mandy Jobé de faire la lecture à haute voix des nouveaux statuts qu'elle a modifiés selon les décisions prises lors du comité du 10 mars 2021. Ils seront ajoutés au PV. L'AG accepte à l'unanimité par un levé de main.

11. Approbation du nouveau contrat du concierge

Cet objet dépasse CHF 3'000.-, il doit donc être discuté en AG. Le contrat est lu à voix haute par la secrétaire PV.

L'AG accepte à l'unanimité par un levé de main.

12. Divers :

12.1 Nouveau règlement pour les cartes partenaires : une telle carte est uniquement valable pour une personne qui réside dans un rayon de plus de 20 km de Malleray-Bévilard.

Sarah Peng souligne la différence entre les cartes soutien et cartes partenaires. Elle rappelle également qu'il faut faire attention à respecter la limite de 3 invités par membre et par année et de bien payer CHF 10.-.

12.2 Pour les prochaines cotisations et convocations aux assemblées générales ou extraordinaires, l'envoi se fera sous forme électronique, via l'application BalleJaune.

12.3 Dider Peng rappelle qu'il faut tout laisser en ordre après les interclubs.

Giancarlo remercie toutes les personnes présentes à cette assemblée et lève la séance à 20h. Une petite collation est offerte.

Bévilard, le 10 juin 2021

Le président

La secrétaire